

La Mairie d'Evreux vous informe que les données recueillies (Dossier de tarification, fiche de liaison de l'enfant) font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion du dossier des familles. Les responsables de traitement sont les services municipaux ou d'Evreux Portes de Normandie : Direction de l'Education et du Temps de l'Enfant, Direction des Affaires Culturelles (Conservatoire à Rayonnement Départemental et maison des Arts), et les élus en charge de l'Enfance et de la Vie Scolaire. Les informations collectées par le biais de ce dossier répondent aux finalités suivantes :

- Gestion du dossier d'inscription scolaire de l'enfant à l'école
- Gestion des dossiers d'inscription aux prestations municipales en lien avec les activités scolaires et périscolaires de l'enfant, -- Gestion de l'enfant durant toute sa scolarité sur la Commune d'Evreux
- Communication
- Statistiques.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'atteinte de la finalité pour laquelle elles ont été collectées et traitées.

Conformément à la législation en vigueur, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courriel au Délégué à la Protection des Données : dgd@epn-agglo.fr ou un courrier à la Ville d'Evreux : DPD - Accueil petite cité - CS 70186 - 27001 EVREUX CEDEX en justifiant de votre identité.

Informations sur la préinscription de la restauration scolaire et des accueils de loisirs

La pré-inscription aux accueils de loisirs et à la restauration scolaire est **OBLIGATOIRE**, elle permet à votre enfant de bénéficier de ces prestations et d'être accueilli dans les meilleures conditions.

1 Votre dossier administratif doit être à jour :

- Dossier de détermination du quotient familial et de la tarification complété, muni des copies des pièces justificatives
- Fiche de liaison de l'enfant complétée

Ces documents doivent être transmis à l'accueil de la petite cité ou en mairie annexe

2 Vous devez ensuite préinscrire votre enfant :

Les inscriptions s'effectuent directement à l'accueil de la petite cité ou en ligne sur le portail famille : www.evreux.fr bouton « enfance »

Pour les accueils de loisirs mercredis et vacances

Délai d'inscription: Avant le lundi pour les mercredis, **2 jours ouvrés** à l'avance pour les périodes de vacances scolaires :

Exemple : Jusqu'au jeudi soir pour le lundi qui suit

Délai d'annulation : 2 jours ouvrés à l'avance sur le portail famille

Toute absence non justifiée impliquera la facturation de la prestation

Contact : enfance@evreux.fr ou 02 32 31 89 29

Pour la restauration scolaire

Fréquentation régulière : Inscription tous les jours ou au moins 1 jour fixe par semaine

Fréquentation irrégulière : Fournir un planning pour chaque période scolaire à la responsable d'office en élémentaire ou l'ATSEM de la classe maternelle de votre enfant ou effectuer vos réservations sur le portail famille.

Délais d'inscription ou d'annulation : 5 jours ouvrés

·Jusqu'au lundi pour le repas du vendredi

·Jusqu'au mercredi pour le repas du mardi suivant

·Jusqu'au mardi pour le repas du lundi suivant

·Jusqu'au vendredi pour le repas du jeudi suivant

En cas d'absence non prévisible (maladie), la famille en avisera la responsable d'office le jour même. Toutefois le repas du premier jour étant produit, celui-ci sera facturé.

Contact : enseignement@evreux.fr ou 02 32 31 89 05

RESERVE AU SERVICE

Initiales	Date	Observations



EVREUX
Direction de l' Education
Et du Temps de l'Enfant

Cadre réservé au service		
Date de saisie :	N° Famille :	
	Catégorie :	

Année 2023

DOSSIER DE DETERMINATION DU QUOTIENT FAMILIAL ET DES TARIFICATIONS

Valables pour les prestations suivantes :

Restauration scolaire, Etudes surveillées, Accueils périscolaires matin et soir, Accueils de loisirs mercredis et vacances, mini séjours

COMPOSITION DU FOYER

RESPONSABLE 1 : Il s'agit du parent allocataire

Madame Monsieur

Nom d'époux(se) :

Nom de naissance.....

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Adresse mail **obligatoire** : pour utiliser le portail famille

@

Votre adresse :

N°.....Rue.....

Complément (appt, bâtiment.....)

Code postal

Commune.....

Votre situation professionnelle :

Salarié(e) Autre cas (Retraité, sans activité...)

Profession :

Nom de votre employeur :

.....

Son adresse :

.....

Téléphone travail :

Votre situation familiale : Vous êtes :

Mariés Célibataire Séparé(e) Divorcé(e) Union libre Veuf(ve) Pacés

Allocataire : CAF MSA Autres : N° allocataire :

RESPONSABLE 2 (du foyer)

Madame Monsieur

Nom d'époux(se) :

Nom de naissance.....

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Adresse mail **obligatoire** : pour utiliser le portail famille

@

Votre adresse :

N°.....Rue.....

Complément (appt, bâtiment.....)

Code postal

Commune.....

Votre situation professionnelle :

Salarié(e) Autre cas (Retraité, sans activité...)

Profession :

Nom de votre employeur :

.....

Son adresse :

.....

Téléphone travail :

Paiement en ligne , factures dématérialisées : Vous avez la possibilité de régler vos factures sur www.evreux.fr, bouton « enfance ». Les factures sont payables en ligne jusqu'au dernier jour du mois de la date d'émission.

Souhaitez vous **recevoir vos factures par mail** ? Oui Non

Souhaitez vous **recevoir des informations par mail** ? (activités périscolaires, inscriptions écoles...) Oui Non

Souhaitez vous **recevoir des informations par SMS**? (activités périscolaires, inscriptions écoles...) Oui Non

Si Oui, veuillez indiquer le n° de téléphone mobile à utiliser :

DOSSIER A RETOURNER AVANT LE VENDREDI 2 DECEMBRE 2022

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES* A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

* Tout autre document pourra vous être demandé, en fonction de situations particulières identifiées

* Les familles qui ne prétendent pas à une catégorie préférentielle ne sont pas tenues de présenter des justificatifs de ressources

Indiquer <u>tous</u> les enfants à charge de moins de 20 ans (<i>même non scolarisés</i>)				
Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Préciser le nom de L'établissement scolaire* Année scolaire 2022-2023

***Vous habitez hors Evreux** : si votre enfant est inscrit dans une classe spécialisée: U.L.I.S. (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) ,D.A. (Déficients Auditifs),... merci de le préciser ci-après :

Vous êtes séparé(e), divorcé(e) ?*, merci de préciser ci-dessous :

Autorité parentale

conjointe à la mère au père

Résidence habituelle de(s) l'enfant(s) :

Chez la mère Chez le père Garde alternée (*joindre le calendrier annuel de garde signé par les deux parents*)

Prise en charge financière des factures :

Responsable légal 1 Responsable légal 2 Selon le calendrier de garde alternée

Renseignements concernant le 2ème responsable légal :

M Mme Mlle

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel fixe : Tel portable :

Pièces à fournir	Réservé au service
Copie du jugement de divorce ou de la décision du juge aux Affaires Familiales si celle-ci n'a pas été transmise l'année passée	<input type="checkbox"/>
Calendrier annuel de garde alternée signé par les deux parents	<input type="checkbox"/>

La Caisse d'Allocations Familiales de L'Eure et la Mutuelle Sociale Agricole mettent à la disposition des agents chargés de la saisie de votre dossier, un service internet à caractère professionnel qui permet de consulter directement les éléments de votre dossier d'allocations familiales nécessaires à l'exercice de leurs missions.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en contactant l'accueil de la petite cité. Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

OBSERVATIONS :

Evreux, le.....

(signature du père ou de la mère)

FAMILLES EBROÏCIENNES	Vous devez fournir :	Réservé au service
L'attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (original) ou autre caisse d'allocations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie <u>intégrale recto verso</u> de l'avis d'imposition/non imposition 2022 sur le revenu 2021 <i>Pour les personnes vivant maritalement (union libre, pacs...) fournir l'avis d'imposition de chaque personne</i> <i>Les familles qui ne prétendent pas à une catégorie préférentielle ne sont pas tenues de présenter des justificatifs de ressources</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de 2 justificatifs différents et récents d'adresse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je ne souhaite pas transmettre mes justificatifs de ressources, les prestations seront tarifées au maximum, je joins 2 justificatifs de domicile et l'attestation de la CAF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------	--------------------------

SELON VOTRE SITUATION :	Vous devez fournir :	Réservé au service
Pour les salariés à temps partiel : les 3 derniers bulletins de salaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les allocataires Pôle Emploi : Montant journalier des indemnités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prise en charge par un organisme de tutelle : Copie du justificatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FAMILLES RÉSIDANT HORS EVREUX	Vous devez fournir :	Réservé au service
L'attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (original) ou autre caisse d'allocations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de 2 justificatifs récents d'adresse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ce dossier est obligatoire pour l'accueil de vos enfants aux activités

**Pour tout dossier incomplet ou non rendu, les tarifs maximum seront appliqués
Aucune rétroactivité ne sera appliquée sur les prestations qui ont été déjà facturées
La Ville d'Evreux se réserve le droit de modifier la catégorie après vérification des pièces justificatives.**

Dossier à retourner à l'Accueil Petite Cité ou dans les Mairies Annexes :

Accueil Petite Cité 16 rue de la petite cité-27000 EVREUX 02 32 31 98 02 – petitecite@evreux.fr Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h00

Mairie Annexe de la Madeleine Place Kennedy 02 32 31 52 26	Mairie Annexe de Nétreville 4 rue Duguay Trouin 02 32 31 91 60	Mairie Annexe de Navarre 5 place Bertrand du Pouget 02 32 31 52 11	Mairie Annexe de St Michel 15 Rue d'Artois 02 32 31 88 70
Horaires d'ouverture des Mairies annexes : Lundi : 14h à 17h Mardi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h00 Samedi : 9h30 à 12h Ouverture à 10h00 le 1er jeudi de chaque mois			

DOSSIER A RETOURNER AVANT LE VENDREDI 2 DECEMBRE 2022